

# COVÉA EURO SPREAD

FCP de droit français

**SOMMAIRE**

<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>3</b>
Présentation de l'OPC	5
Changements intervenus et à venir	11
<b>Rapport de gestion</b>	<b>12</b>
Environnement économique	12
Marchés financiers	14
Politique de gestion et perspectives	15
Performances et informations sur l'OPC	16
Informations réglementaires	17
Frais et fiscalité	22
<b>Rapport Général du Commissaire aux Comptes</b>	<b>23</b>
<b>Comptes de l'exercice</b>	<b>28</b>
Bilan Actif	28
Bilan Passif	29
Comptes de résultat	31
<b>Annexe aux comptes annuels</b>	<b>32</b>
Règles et méthodes comptables	32
Evolution de l'actif	35
Compléments d'information	36
Inventaire	44
<b>Annexes</b>	<b>49</b>
Information SFDR	50

**CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC**

<b>Société de gestion</b>	COVÉA FINANCE SASU 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97 007
<b>Dépositaire</b>	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
<b>Conservateur</b>	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
<b>Etablissements en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat, par délégation de la société de gestion :</b>	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
<b>Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC)</b>	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
<b>Commissaires aux comptes</b>	PRICEWATERHOUSE COOPERS AUDIT 63 rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine
<b>Commercialisateurs</b>	COVÉA FINANCE SASU (Entité du groupe COVÉA) 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
<b>Délégation de la gestion administrative et comptable</b>	CACEIS FUND ADMINISTRATION 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
<b>Conseillers</b>	Néant

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

**Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr)**

- La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr). Elle est publiée dans la presse financière.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris / courriel : [communication@covea-finance.fr](mailto:communication@covea-finance.fr).

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

## Produit

**Produit** : COVÉA EURO SPREAD ( D )

**ISIN** :FR0000441651

**Initiateur** : Covéa Finance, société de gestion du groupe Covéa

**Site internet** : [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr)

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

**Autorité compétente de l'initiateur** : Autorité des Marchés Financiers

**Date** :27/03/2023

**Avertissement** : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Le résultat net de la Part « D » sera systématiquement distribué. Les plus-values réalisées nettes seront systématiquement réinvesties.

## En quoi consiste ce produit

**Type** : Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

**Objectifs du produit et moyens employés pour les atteindre** : L'objectif de gestion est de chercher à réaliser, sur un horizon d'investissement d'au moins 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Iboxx Corporate en utilisant un univers d'investissement plus large que cet indice, incluant à la fois les obligations publiques et les obligations privées libellées en euro. La gestion du fonds est active et discrétionnaire.

La stratégie d'investissement se fonde, dans un premier temps, sur l'analyse des scénarios macroéconomiques et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières ("PEF"), et, dans un second temps, sur le positionnement sur la courbe des taux, le niveau des écarts des taux de rendement, la gestion des risques de crédit et de liquidité, la sensibilité et la durée via les comités d'investissement.

**Indicateur de référence** : Iboxx Corporate (calculé coupons nets réinvestis). La gestion de l'OPCVM n'est pas indiciaire, la composition du portefeuille pourra s'écarter à tout moment de celle de l'indicateur.

**Actions et/ou valeurs assimilées** : jusqu'à 10% de l'actif net dans des actions et ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE.

**Titres de créances et instruments du marché monétaire** : jusqu'à 110% maximum de son actif net en obligations et titres de créances privés ou publics, à taux fixe/variable ou indexés sur l'inflation libellés en euros ou autres devises couverts en euro, émis sur une place de l'OCDE. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 2 à 8. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre évaluation et analyse interne. Les titres non notés ou de notation inférieure à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion) de catégorie spéculative seront limités à 20% de l'actif net du fonds.

**Instruments financiers à terme et/ou conditionnels** : jusqu'à 100% de l'actif net en instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux, de change et de volatilité.

**Autres informations** : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Valorisation** : quotidienne

**Date d'échéance** : OPCVM créé le 17/11/1998 pour une durée de 99 ans

**Investisseurs visés** : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 3 ans, au marché des obligations publiques et/ou privées. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

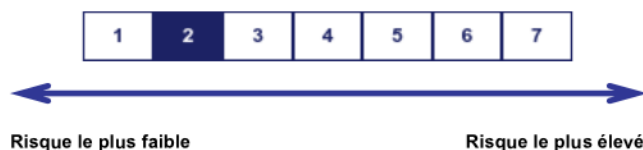
**Modalités de rachat** : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

**Dépositaire :** CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC:** Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

## Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

### Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

**Risque de contrepartie :** Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement</b>		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 750 €	8 190 €
	Rendement annuel moyen	-22,55 %	-6,43 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 730 €	8 640 €
	Rendement annuel moyen	-12,74 %	-4,74 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 950 €	10 190 €
	Rendement annuel moyen	-0,48 %	0,64 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 580 €	11 000 €
	Rendement annuel moyen	5,76 %	3,24 %

## Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.



## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coût total</b>	175,24 €	334,19 €
<b>Réduction du rendement par an</b>	1,76 %	1,11 %

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100,00 €
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	0,70 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	69,30 €
<b>Coûts de transaction</b>	Il s'agit de la moyenne des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit sur les trois dernières années.	5,94 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée** : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS**. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## Autres informations pertinentes ?

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS** : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : [communication@covea-finance.fr](mailto:communication@covea-finance.fr). La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr). Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://institutionnel.covea-finance.fr/nos-fonds/covea-euro-spread-d>. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

## Produit

**Produit** : COVÉA EURO SPREAD ( C )

**ISIN** :FR0011066075

**Initiateur** : Covéa Finance, société de gestion du groupe Covéa

**Site internet** : [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr)

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

**Autorité compétente de l'initiateur** : Autorité des Marchés Financiers

**Date** :27/03/2023

**Avertissement** : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « C ».

## En quoi consiste ce produit

**Type** : Fonds Commun de Placement (FCP) géré par Covéa Finance, société de gestion

**Objectifs du produit et moyens employés pour les atteindre** : L'objectif de gestion est de chercher à réaliser, sur un horizon d'investissement d'au moins 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Iboxx Corporate en utilisant un univers d'investissement plus large que cet indice, incluant à la fois les obligations publiques et les obligations privées libellées en euro. La gestion du fonds est active et discrétionnaire.

La stratégie d'investissement se fonde, dans un premier temps, sur l'analyse des scénarios macroéconomiques et l'allocation géographique effectuées via les Perspectives Economiques et Financières ("PEF"), et, dans un second temps, sur le positionnement sur la courbe des taux, le niveau des écarts des taux de rendement, la gestion des risques de crédit et de liquidité, la sensibilité et la durée via les comités d'investissement.

**Indicateur de référence** : Iboxx Corporate (calculé coupons nets réinvestis). La gestion de l'OPCVM n'est pas indiciaire, la composition du portefeuille pourra s'écarter à tout moment de celle de l'indicateur.

**Actions et/ou valeurs assimilées** : jusqu'à 10% de l'actif net dans des actions et ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE.

**Titres de créances et instruments du marché monétaire** : jusqu'à 110% maximum de son actif net en obligations et titres de créances privés ou publics, à taux fixe/variable ou indexés sur l'inflation libellés en euros ou autres devises couverts en euro, émis sur une place de l'OCDE. La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 2 à 8. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre évaluation et analyse interne. Les titres non notés ou de notation inférieure à BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion) de catégorie spéculative seront limités à 20% de l'actif net du fonds.

**Instruments financiers à terme et/ou conditionnels** : jusqu'à 100% de l'actif net en instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de l'actif net dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux, de change et de volatilité.

**Autres informations** : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

**Valorisation** : quotidienne

**Date d'échéance** : OPCVM créé le 17/11/1998 pour une durée de 99 ans

**Investisseurs visés** : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 3 ans, au marché des obligations publiques et/ou privées. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

**Modalités de rachat** : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J-1). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

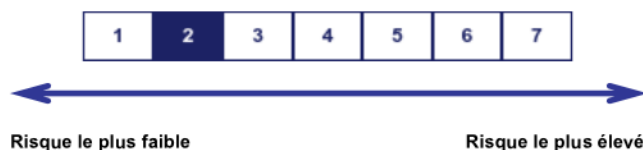


**Dépositaire :** CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

**Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC:** Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

## Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

### Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

**Risque de contrepartie :** Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorables, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement</b>		
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 820 €	8 280 €
	Rendement annuel moyen	-21,83 %	-6,10 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 810 €	8 730 €
	Rendement annuel moyen	-11,87 %	-4,43 %
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 050 €	10 290 €
	Rendement annuel moyen	0,50 %	0,97 %
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 690 €	11 110 €
	Rendement annuel moyen	6,87 %	3,58 %

## Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coût total</b>	76,00 €	236,51 €
<b>Réduction du rendement par an</b>	0,76 %	0,77 %

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i) 10 000 EUR sont investis ; (ii) une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 0,00 €
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation</b>	0,70 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	70,00 €
<b>Coûts de transaction</b>	Il s'agit de la moyenne des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit sur les trois dernières années.	6,00 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée** : 3 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS**. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## Autres informations pertinentes ?

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS** : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : [communication@covea-finance.fr](mailto:communication@covea-finance.fr). La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr). Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/nos-fonds/covea-euro-spread-c>. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

## **INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION**

### **CHANGEMENTS INTERVENUS**

- Publication des DIC PRIIPS remplaçant les DICI.
- Publication de l'annexe précontractuelle SFDR.

### **CHANGEMENTS À INTERVENIR**

- Evolution du modèle des "frais de fonctionnement et autres services", supportés par la Société de Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, et des éventuels frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label par l'OPC, qui sont désormais supportés par l'OPC.

## RAPPORT DE GESTION

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 29/12/2023.

### ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Après avoir été historiquement vigoureuse en 2022, l'inflation a reculé en 2023 dans les grandes économies développées, essentiellement sous l'effet de la baisse des prix des produits énergétiques. Son reflux a aussi bénéficié d'une normalisation du fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales, qui avaient souffert de la pandémie de Covid puis de la guerre en Ukraine. Face à des risques toujours jugés importants de maintien d'une inflation trop élevée, les banques centrales ont continué à durcir leur politique monétaire pendant quelques mois, avant de se mettre en pause. Elles restent néanmoins vigilantes face à des tensions persistantes sur le marché du travail et au comportement de marge des entreprises, mais aussi aux coûts induits par la mise en œuvre de la transition énergétique. Outre la poursuite de la guerre en Ukraine, les tensions internationales se sont aggravées en fin d'année avec la guerre opposant Israël et le Hamas. La polarisation du monde en est exacerbée. Parallèlement, l'élargissement annoncé du groupe des BRICS illustre la volonté de construction d'un « sud global » face à la domination économique de l'occident. Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié de 3,6% contre le dollar et termine à 1,1050 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a baissé de 10,3% et termine l'année à 77,04 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a continué de mener une politique restrictive sur le début de l'année, avant de mettre en pause son resserrement monétaire. Après 425 points de base de hausse en 2022, la Réserve Fédérale a de nouveau relevé ses taux directeurs de 100 points de base cette année. Par ailleurs, les faillites de plusieurs banques au printemps 2023 l'ont conduite à instaurer un nouveau programme de prêts aux établissements bancaires, intitulé « Bank Term Funding Program » (BTFP). Sur la fin d'année, les banquiers centraux se sont montrés prêts à se tourner vers la question de l'assouplissement à venir de la politique monétaire. En décembre, la médiane des prévisions individuelles des membres du comité de politique monétaire signale en effet 75 points de base de baisse de taux en 2024, reflétant des prévisions d'inflation en recul. Du côté des prix, l'inflation a diminué de près de moitié sur l'année pour revenir à 3,1% en novembre. En revanche, le recul de l'inflation sous-jacente a été plus modéré, en raison d'une dynamique des prix dans les services qui peine toujours à s'infléchir. Sur le marché du travail, les créations de postes ont encore été solides sur l'année. Du côté de l'activité, l'économie américaine a fait preuve de résilience sur l'année, portée en grande partie par la vigueur de la consommation des ménages.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre est restée prudente face à la persistance de l'inflation. La dynamique des prix a poursuivi son ralentissement tout au long de l'année, bénéficiant d'effets de base favorable sur les prix de l'énergie. En revanche, les tensions sous-jacentes demeurent soutenues en raison de la persistance de l'inflation dans les services. La croissance des salaires est restée élevée, bien que le point haut semble avoir été atteint durant l'été. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a mis en pause son resserrement monétaire en fin d'année, tout en maintenant un ton prudent. Dans le même temps, l'économie semble toujours à deux vitesses. Alors que le secteur des services s'est repris sur la fin d'année, le secteur manufacturier est toujours en difficulté.

En zone euro, la Banque centrale européenne a elle aussi mis en pause son resserrement monétaire en fin d'année. Elle a néanmoins adopté un ton prudent, en réaffirmant la volonté de maintenir ses taux élevés pendant une période suffisante pour s'assurer du retour durable de l'inflation à la cible. Elle a également entamé la réduction de son bilan, via la fin des réinvestissements de son portefeuille APP (Asset purchase programme). L'inflation a continué de reculer tout au long de l'année, pour atteindre 2,4% en novembre. Bien qu'une grande partie de cette baisse soit imputable au recul des prix de l'énergie, une diminution des tensions inflationnistes s'observe, dans une moindre mesure, du côté des biens non-énergétiques et des services. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée peu dynamique tout au long de l'année, illustrant ainsi une divergence croissante avec l'économie américaine.



## RAPPORT DE GESTION

En Chine, la reprise post-covid a été pénalisée par la faiblesse de la demande domestique et les difficultés du secteur immobilier. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé un renforcement du soutien budgétaire en 2024, qui devrait être orienté vers les industries clés (telles que le numérique, l'intelligence artificielle, l'aérospatial et l'ordinateur quantique), les infrastructures et l'immobilier. Sur le plan politique, Xi Jinping a été réélu pour un troisième mandat de cinq ans lors de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire en début d'année. Au Japon, la Banque du Japon s'est éloignée -progressivement- de sa politique monétaire ultra accommodante. Elle a en effet assoupli à deux reprises sa politique de contrôle de la courbe de taux, en autorisant le taux souverain à 10 ans à fluctuer au-dessus du seuil de 1%. Elle reste néanmoins la seule banque centrale au monde avec un taux directeur en territoire négatif. Concernant l'activité, après une reprise solide au premier semestre, l'économie nippone s'est montrée en perte de vitesse sur la deuxième moitié de l'année.

Sources des données : Refinitiv, Bloomberg, US Bureau of Labor Statistics, US Bureau of Economic Analysis, Eurostat, BCE, S&P Global, Statistics Bureau of Japan, Japan Cabinet Office, National Bureau of Statistics of China.

## RAPPORT DE GESTION

### MARCHÉS FINANCIERS

L'année 2023 se caractérise par deux mouvements majeurs. Au cours des neuf premiers mois de l'année, on assiste à une remontée significative des taux sur l'ensemble des zones investies. Ce mouvement est alimenté par une inflation cœur persistante et le resserrement des politiques monétaires par les plus grandes banques centrales. Cette période est également animée par de forts soubresauts. Ces derniers naissent de difficultés rencontrées en mars par certaines banques américaines et, plus proche de nous, par Crédit Suisse. L'impact sur les marchés a été de court terme en raison des réponses apportées par la Réserve Fédérale et par les autorités nationales pour amortir le choc. Au cours des trois derniers mois de l'année, nous assistons à une baisse significative de l'inflation cœur et un changement de discours des principales banques centrales, davantage partisans d'une pause dans leurs processus de resserrement des politiques monétaires. Cela se traduit par une baisse significative des taux, permettant de clôturer l'année sur un point bas. Dans ce contexte, nous avons cherché à profiter des opportunités de marché quand cela était possible sur nos convictions de long terme, conformément aux Perspectives Economiques et Financières (PEF), et à réduire les risques pour se rapprocher de l'indice de référence quand cela était nécessaire.

L'année 2023 se conclut sur les marchés du crédit Euro par un resserrement des primes de risque de 30 pbs sur la catégorie Investissement (Iboxx Euro Corporate) et de 113 pbs sur le Haut rendement (Barlays-BBG Euro Haut rendement), clôturant respectivement l'année à 148 pbs et 399 pbs. En dehors du soubresaut de mars lié au secteur bancaire américain et suisse, les primes de risque ont évolué graduellement à la baisse. Ce mouvement est alimenté par la bonne résistance des entreprises dans cet environnement inflationniste et par le changement de discours des principales banques centrales en fin d'année. Sur le marché du Haut rendement, le mouvement est similaire. Les entreprises se sont adaptées à l'environnement inflationniste avec des besoins de financement faibles. Un grand nombre d'entre elles avaient tiré profit de la période de taux bas pour allonger la durée moyenne de leurs dettes.

Les volumes d'émissions des émetteurs non financiers en Euro atteignent 282 Mds€. Le rythme a été globalement stable tout au long de l'année, avec un volume moyen mensuel autour de 25 Mds€. Les émissions nettes des remboursements s'élèvent à 76 Mds€. Les émetteurs industriels ont été les plus actifs, autour de 90 Mds€ émis. Les émetteurs français et allemands ont été les principaux animateurs, avec des volumes se situant respectivement autour de 65 Mds€ et 55 Mds€. De plus, les émetteurs ont tenu compte de l'inversion de la courbe de taux sans risque. Cela se traduit par une prépondérance (45%) des émissions avec une maturité supérieure à 7 ans.

Sur le marché européen des émetteurs financiers, les volumes d'émissions évoluent en fonction des contraintes réglementaires. Les émissions de dettes Seniors sont en hausse à 229 Mds€ contre 206 Mds€ en 2022. Le volume d'émissions des dettes subordonnées est en légère diminution à 36 Mds€ contre 37 Mds€ en 2022.

## RAPPORT DE GESTION

### POLITIQUE DE GESTION

En ligne avec le scénario du PEF, nous conservons une allocation défensive, privilégiant les émetteurs les mieux notés et ceux disposant de capacités à répercuter plus facilement des hausses de prix.

Cette allocation a été construite en début d'année en privilégiant le marché primaire et, marginalement, le marché secondaire. Le premier nous permet de capter la prime d'émission offerte par rapport au marché secondaire, mais aussi un surplus de prime offert pour des émissions inaugurales en Euro. Le second nous permet d'ajuster, à la marge, notre allocation afin de profiter d'opportunités de marchés.

La sensibilité évolue au cours de l'année en fonction de nos anticipations d'évolutions des primes de risque. Compte tenu des niveaux de taux et de primes, nous augmentons progressivement la sensibilité du portefeuille, en privilégiant les émetteurs les mieux notés, portant ainsi la sous-sensibilité à 7 cts contre 114 cts fin 2022.

### PERSPECTIVES

Après le spectaculaire rallye de fin d'année, les anticipations des marchés en termes de baisses de taux directeurs en Europe et aux Etats-Unis semblent excessives compte tenu des dynamiques inflationnistes encore présentes. De plus, comme c'est de tradition, un début d'année riche en nouvelles émissions, en particulier sur la partie longue des courbes, nous incite à conserver à court terme, une sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence, en particulier sur la zone 10 ans. Nous sommes attentifs à la déformation de la courbe des taux et vigilants sur l'évolution du marché du crédit et la qualité des émetteurs en portefeuille. Nous pourrions, en fonction des conditions de marché, être amené à augmenter notre exposition aux titres indexés à l'inflation ainsi qu'aux émetteurs privés qui offrent une prime attractive par rapport aux souverains.

## RAPPORT DE GESTION

### PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

#### PERFORMANCES

En 2023, la performance de COVÉA EURO SPREAD a été de 6,79% pour la part D, de 6,83% pour la part C.

La performance de son indice de référence, Markit Iboxx Euro Corp coupons nets réinvestis, a été de 8,19%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille a eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille.

Au 29 décembre 2023, le fonds s'expose au total à hauteur de :

- -7 272 660 EUR à des contrats futures RXH4 ayant pour sous-jacent le taux allemand à 10 ans.
- 4 368 345 EUR à des contrats futures DUH4 ayant pour sous-jacent le taux allemand à 2 ans.

#### TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR.

#### PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COVÉA SÉCURITÉ G	28 317 914,80	30 246 484,60
SUEZ 1.875% 24-05-27 EMTN	4 258 422,00	556 260,00
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	4 649 036,00	
ENI 3.625% 19-05-27 EMTN	1 990 381,00	2 012 422,00
ORANGE 3.625% 16-11-31 EMTN	1 594 521,00	1 844 632,00
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	2 091 311,00	1 201 362,00
TELE2 AB 2.125% 15-05-28 EMTN	3 098 774,00	183 584,00
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.625% 21-04-29	3 119 448,00	
ENGIE 4.25% 06-09-34 EMTN	3 081 288,00	
COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES IC	3 055 057,74	



## RAPPORT DE GESTION

### INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXECUTION ET LA POLITIQUE EXECUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ces Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

#### EXERCICE DES DROITS DE VOTE

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

#### INFORMATIONS EN MATIÈRE EXTRA-FINANCIÈRE

##### Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 8)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette réglementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

## RAPPORT DE GESTION

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

Afin de permettre aux investisseurs d'identifier plus facilement les produits financiers qui leurs correspondent en termes d'attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux, la réglementation Durabilité (« SFDR ») demande à chaque entité de placer chacun de ses produits dans l'une des trois catégories suivantes :

- article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,
- article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,
- article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 8 (« produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux »).

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance.

Le suivi des risques en matière de durabilité est intégré dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

L'ensemble des informations sur la prise en compte par la société de gestion des critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Compte tenu des évolutions et travaux en cours, la catégorisation des OPC de la gamme pourrait être amenée à évoluer selon les OPC.

Part d'investissements de l'OPC liés aux activités durables

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : Atténuation des changements climatiques, Adaptation aux changements climatiques, Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), Prévention et contrôle de la pollution et Protection des écosystèmes sains.

Actuellement, des critères d'examen technique (Technical Screening Criteria) ont été développés pour certaines activités économiques à même de contribuer substantiellement à deux de ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, et l'adaptation au changement climatique. Ces critères sont actuellement en attente de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne. Les données présentées ci-dessous ne reflètent donc que l'alignement à ces deux objectifs, sur la base des critères non-définitivement publiés, tels qu'ils ont été soumis aux colégislateurs européens. Nous mettrons à jour cette information en cas de changements apportés à ces critères, de développement de nouveaux critères d'examen relatifs à ces deux objectifs, ainsi que lors de l'entrée en application des critères relatifs aux quatre autres objectifs environnementaux.

## RAPPORT DE GESTION

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Les informations extra financières spécifiques liées au positionnement de l'OPC en article 8 sont précisées dans l'annexe d'information périodique du présent rapport.

Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents aux produits financiers qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## RAPPORT DE GESTION

### INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

#### 1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2023, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2023) s'est élevé à 15 055 562 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 12 800 833 euros soit 85% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 254 729 euros, soit 15% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totale. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2023, 135 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 035 058 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2023.

#### 2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

#### 3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.



## RAPPORT DE GESTION

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

### **4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération**

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

**RAPPORT DE GESTION****FRAIS et FISCALITÉ****COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON**

Décomposition du coupon : Part COVÉA EURO SPREAD D

	<b>NET GLOBAL</b>	<b>DEVISE</b>	<b>NET UNITAIRE</b>	<b>DEVISE</b>
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 975 638,75	EUR	0,29	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
<b>TOTAL</b>	<b>1 975 638,75</b>	<b>EUR</b>	<b>0,29</b>	<b>EUR</b>

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)**

Néant.

## RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 29 décembre 2023**

**COVEA EURO-SPREAD**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
COVEA FINANCE  
8-12, rue Boissy d'Anglas  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement COVEA EURO-SPREAD relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## COVEA EURO-SPREAD

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*





## COVEA EURO-SPREAD

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.03.21 18:05:49 +0100



## COMPTES DE L'EXERCICE

## BILAN ACTIF au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>164 504 212,65</b>	<b>101 844 333,72</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>		
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>155 023 610,33</b>	<b>92 531 723,67</b>
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	155 023 610,33	92 531 723,67
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé		
Titres de créances négo­ciables		
Autres titres de créances		
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>9 280 392,32</b>	<b>9 312 610,05</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	9 280 392,32	9 312 610,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>200 210,00</b>	
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	200 210,00	
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>166 904,90</b>	<b>2 198,63</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>		
Autres	166 904,90	2 198,63
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>205 891,50</b>	<b>352 402,99</b>
<b>Liquidités</b>	<b>205 891,50</b>	<b>352 402,99</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>164 877 009,05</b>	<b>102 198 935,34</b>

**BILAN PASSIF au 29/12/2023 (EUR)**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	167 302 652,26	105 532 694,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	62 294,43	15 002,29
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-6 026 294,98	-3 839 790,84
Résultat de l'exercice (a,b)	3 248 597,31	432 639,47
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>164 587 249,02</b>	<b>102 140 545,10</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>200 210,05</b>	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	200 210,05	
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>89 544,91</b>	<b>58 390,24</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>		
Autres	89 544,91	58 390,24
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
<b>Concours bancaires courants</b>		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>164 877 003,98</b>	<b>102 198 935,34</b>

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## HORS-BILAN au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	7 272 660,00	
EURO SCHATZ 0324	4 368 345,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		



**COMPTE DE RÉSULTAT au 29/12/2023 (EUR)**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11 097,81	834,17
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 727 319,43	1 124 818,84
Produits sur titres de créances		5 625,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>3 738 417,24</b>	<b>1 131 278,01</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	83,99	940,79
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>83,99</b>	<b>940,79</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>3 738 333,25</b>	<b>1 130 337,22</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	922 003,48	712 803,13
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 816 329,77</b>	<b>417 534,09</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	432 267,54	15 105,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>3 248 597,31</b>	<b>432 639,47</b>

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

### 1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### Instruments financiers à terme :

#### *Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :*

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### *Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :*

#### *Les Swaps :*

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

### Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000441651 - Part COVÉA EURO SPREAD D : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

FR0011066075 - Part COVÉA EURO SPREAD C : Taux de frais maximum de 0,70% TTC.

### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part COVÉA EURO SPREAD C	Capitalisation	Capitalisation
Part COVÉA EURO SPREAD D	Distribution	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET au 29/12/2023 (EUR)

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>102 140 545,10</b>	<b>114 798 318,58</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	56 977 714,05	9 291 350,23
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 722 759,21	-10 128 305,78
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 805 910,76	10 301,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 458 562,74	-3 702 242,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	441 336,19	30 532,95
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-321 524,41	-37 297,34
Frais de transactions	-1 419,56	-252,45
Différences de change	-4 814,53	5 188,15
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	11 422 980,73	-8 478 267,81
Différence d'estimation exercice N	-405 609,47	-11 828 590,20
Différence d'estimation exercice N-1	11 828 590,20	3 350 322,39
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-179 915,00	
Différence d'estimation exercice N	-179 915,00	
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-328 572,13	-66 314,67
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 816 329,77	417 534,09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>164 587 249,02</b>	<b>102 140 545,10</b>



## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	155 023 610,33	94,19
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>155 023 610,33</b>	<b>94,19</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Taux	11 641 005,00	7,07
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>11 641 005,00</b>	<b>7,07</b>

## 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	155 023 610,33	94,19						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers						205 886,43	0,13	
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations	11 641 005,00	7,07						

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	298 888,50	0,18	3 602 888,52	2,19	19 350 505,41	11,76	41 280 198,57	25,08	90 491 129,33	54,98
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	205 886,43	0,13								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations					4 368 345,00	2,65			7 272 660,00	4,42

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers			30 394,03	0,02				
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	150 154,90
	Coupons et dividendes en espèces	16 750,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>166 904,90</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	89 544,91
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>89 544,91</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>77 359,99</b>

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part COVÉA EURO SPREAD C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	3 174 802,0000	52 920 001,04
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	3 174 802,0000	52 920 001,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 828 802,0000	
<b>Part COVÉA EURO SPREAD D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	286 188,3424	4 057 713,01
Parts rachetées durant l'exercice	-273 595,4746	-3 722 759,21
Solde net des souscriptions/rachats	12 592,8678	334 953,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 812 547,3993	

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part COVÉA EURO SPREAD C</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part COVÉA EURO SPREAD D</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.7. FRAIS DE GESTION

29/12/2023

##### Part COVÉA EURO SPREAD C

Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	291 568,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	

##### Part COVÉA EURO SPREAD D

Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	630 435,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	

#### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

##### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

##### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

##### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

29/12/2023

Titres pris en pension livrée

Titres empruntés

##### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

29/12/2023

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine

Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan

##### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			9 280 392,32
	FR0011070762	COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES IC	3 169 179,72
	FR0000931412	COVÉA SÉCURITÉ G	6 111 212,60
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>9 280 392,32</b>



## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	62 294,43	15 002,29
Résultat	3 248 597,31	432 639,47
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>3 310 891,74</b>	<b>447 641,76</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part COVÉA EURO SPREAD C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 324 139,38	45 464,80
<b>Total</b>	<b>1 324 139,38</b>	<b>45 464,80</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part COVÉA EURO SPREAD D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	1 975 638,75	339 997,73
Report à nouveau de l'exercice	11 113,61	62 179,23
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>1 986 752,36</b>	<b>402 176,96</b>

**Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution**

Nombre de parts	6 812 547,3993	6 799 954,5315
Distribution unitaire	0,29	0,05

**Crédit d'impôt****Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat**

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 026 294,98	-3 839 790,84
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-6 026 294,98</b>	<b>-3 839 790,84</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part COVÉA EURO SPREAD C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 454 349,14	-403 475,85
<b>Total</b>	<b>-2 454 349,14</b>	<b>-403 475,85</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Part COVÉA EURO SPREAD D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 571 945,84	-3 436 314,99
<b>Total</b>	<b>-3 571 945,84</b>	<b>-3 436 314,99</b>

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>117 703 139,75</b>	<b>118 729 310,19</b>	<b>114 798 318,58</b>	<b>102 140 545,10</b>	<b>164 587 249,02</b>
<b>Part COVÉA EURO SPREAD C en EUR</b>					
Actif net	12 169 051,27	12 236 224,88	12 029 802,98	10 734 292,10	67 126 795,10
Nombre de titres	654 000,0000	654 000,0000	654 000,0000	654 000,0000	3 828 802,0000
Valeur liquidative unitaire	18,60	18,70	18,39	16,41	17,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,33	-0,12	0,09	-0,61	-0,64
Capitalisation unitaire sur résultat	0,11	0,04		0,06	0,34
<b>Part COVÉA EURO SPREAD D en EUR</b>					
Actif net	105 534 088,48	106 493 085,31	102 768 515,60	91 406 253,00	97 460 453,92
Nombre de titres	6 860 161,0939	6 931 239,6962	6 817 091,1070	6 799 954,5315	6 812 547,3993
Valeur liquidative unitaire	15,38	15,36	15,07	13,44	14,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,27	-0,10	0,07	-0,50	-0,52
Distribution unitaire sur résultat	0,10	0,03	0,01	0,05	0,29
Crédit d'impôt unitaire					

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE POST AG 3.375% 03-07-33	EUR	2 200 000	2 288 631,87	1,39
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	1 700 000	1 566 365,46	0,95
MERCEDESSENZ GROUP AG 0.0% 08-02-24	EUR	300 000	298 888,50	0,18
VOLKSWAGEN LEASING 4.75% 25-09-31	EUR	2 900 000	3 135 083,11	1,91
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>7 288 968,94</b>	<b>4,43</b>
<b>CANADA</b>				
TOTA CAP 2.125% 18-09-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 446 903,65	0,88
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>1 446 903,65</b>	<b>0,88</b>
<b>DANEMARK</b>				
GNDC 0 7/8 11/25/24	EUR	1 600 000	1 534 179,80	0,93
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	500 000	487 264,75	0,30
ORSTED 2.875% 14-06-33 EMTN	EUR	300 000	289 279,81	0,17
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>2 310 724,36</b>	<b>1,40</b>
<b>ÉTATS-UNIS</b>				
APPLE 0.5% 15-11-31	EUR	2 500 000	2 139 348,50	1,30
APPLE 0.875% 24-05-25	EUR	700 000	682 251,63	0,42
ATT 3.95% 30-04-31	EUR	2 800 000	2 979 570,73	1,81
CA LA 0.4% 06-05-30	EUR	200 000	172 523,96	0,10
CA LA 1.625% 09-03-35	EUR	1 800 000	1 585 151,41	0,96
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.375% 29-05-25	EUR	400 000	405 181,50	0,25
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.5% 29-11-32	EUR	400 000	430 033,31	0,26
COMCAST 0.0% 14-09-26	EUR	300 000	276 987,00	0,17
COMCAST 0.75% 20-02-32	EUR	1 200 000	1 019 110,44	0,62
IBM INTL BUSINESS MACHINES 3.625% 06-02-31	EUR	1 800 000	1 918 688,92	1,17
MC DONALD S 3.625% 28-11-27	EUR	2 400 000	2 461 957,38	1,49
PPG INDUSTRIES 1.875% 01-06-25	EUR	300 000	296 406,17	0,18
PRAXAIR 1.625% 01-12-25	EUR	700 000	681 849,11	0,42
STRYKER 3.375% 11-12-28	EUR	800 000	813 072,72	0,50
STRYKER CORP 0.25% 03-12-24	EUR	400 000	387 568,70	0,23
UNILEVER CAPITAL 3.3% 06-06-29	EUR	2 000 000	2 086 679,18	1,26
UNILEVER CAPITAL 3.4% 06-06-33	EUR	600 000	630 804,66	0,38
WAMU BANK 4.5% 17/01/17 - EN DEFAULT DEFAULT	EUR	3 000 000		
<b>TOTAL ÉTATS-UNIS</b>			<b>18 967 185,32</b>	<b>11,52</b>
<b>FINLANDE</b>				
NESTE OYJ 4.25% 16-03-33 EMTN	EUR	2 200 000	2 434 153,09	1,48
STORA ENSO OYJ 4.25% 01-09-29	EUR	200 000	208 305,78	0,13
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	200 000	166 082,15	0,10
UPM KYMMENE OY 2.25% 23-05-29	EUR	600 000	582 553,18	0,35
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>3 391 094,20</b>	<b>2,06</b>

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>FRANCE</b>				
A 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	200 000	198 807,27	0,12
AIR LIQ FIN 2.875% 16-09-32	EUR	1 800 000	1 815 231,89	1,11
ARKEMA 4.25% 20-05-30 EMTN	EUR	1 700 000	1 784 973,29	1,08
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25	EUR	1 100 000	1 054 710,27	0,64
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 11-05-26	EUR	3 000 000	2 790 044,26	1,69
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.625% 03-11-28	EUR	600 000	526 171,00	0,32
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 3.875% 26-01-28	EUR	1 000 000	1 052 633,22	0,64
BNP PAR 0.25% 13-04-27 EMTN	EUR	1 200 000	1 116 528,13	0,68
BNP PAR 0.5% 30-05-28 EMTN	EUR	800 000	727 530,51	0,44
BNP PAR 3.875% 10-01-31	EUR	900 000	961 885,66	0,59
BNP PAR 3.875% 23-02-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 056 940,62	0,64
BNP PAR 4.375% 13-01-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 079 081,37	0,66
BPCE 3.5% 25-01-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 044 855,41	0,63
BPCE 4.375% 13-07-28 EMTN	EUR	500 000	527 937,09	0,32
CA 0.375% 20-04-28 EMTN	EUR	600 000	532 319,07	0,32
CA 3.375% 28-07-27 EMTN	EUR	1 000 000	1 021 886,89	0,62
CA 4.25% 11-07-29	EUR	500 000	526 738,58	0,32
CIE GEN DES ETS MICHELIN 1.75% 03-09-30	EUR	3 400 000	3 200 193,33	1,95
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.75% 29-11-26	EUR	400 000	408 308,43	0,25
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.875% 29-11-30	EUR	1 400 000	1 453 207,84	0,88
DASSAULT SYSTEMES 0.125% 16-09-26	EUR	800 000	746 657,81	0,45
DASSAULT SYSTEMES 0.375% 16-09-29	EUR	1 400 000	1 236 755,52	0,76
EDENRED 3.625% 13-06-31	EUR	1 900 000	1 975 458,34	1,20
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	4 600 000	4 705 990,03	2,86
EDF 4%10-121125 EMTN	EUR	600 000	614 902,84	0,38
ENGIE 3.625% 06-12-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 017 328,22	0,62
ENGIE 3.875% 06-01-31	EUR	300 000	314 308,13	0,19
ENGIE 4.25% 06-09-34 EMTN	EUR	3 000 000	3 225 729,92	1,96
JC DECAUX SE 5.0% 11-01-29	EUR	1 000 000	1 101 674,11	0,67
L ORÉAL S A 2.875% 19-05-28	EUR	500 000	512 164,19	0,31
L ORÉAL S A 3.375% 23-01-27	EUR	2 500 000	2 552 190,24	1,55
LVMH MOET HENNESSY 3.5% 07-09-33	EUR	2 200 000	2 301 572,14	1,39
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	EUR	200 000	216 390,58	0,13
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	100 000	101 916,61	0,06
PERNOD RICARD 1.75% 08-04-30	EUR	1 500 000	1 413 517,25	0,86

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PERNOD RICARD 3.75% 15-09-27	EUR	200 000	207 511,10	0,13
PERNOD RICARD 3.75% 15-09-33	EUR	600 000	632 856,30	0,39
RTE EDF TRANSPORT 3.5% 07-12-31	EUR	1 400 000	1 449 429,75	0,88
S 1.5% 22-09-25 EMTN	EUR	1 800 000	1 762 913,36	1,07
SAFFP 0 ? 03/16/26 Corp	EUR	200 000	187 696,14	0,11
SANOFI 1.375% 21-03-30 EMTN	EUR	1 100 000	1 029 517,14	0,63
SCHNEIDER ELECTRIC SE 0.875% 13-12-26	EUR	200 000	190 650,41	0,11
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.125% 13-10-29	EUR	200 000	205 281,27	0,12
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.25% 12-06-28	EUR	400 000	415 955,42	0,26
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 12-06-33	EUR	800 000	847 559,06	0,52
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	2 000 000	1 997 738,85	1,22
SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES DU SUD DE LA FRAN 3.25% 19-01-33	EUR	2 100 000	2 181 501,72	1,33
SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 1.875% 03-01-29	EUR	800 000	762 860,00	0,46
SOCIÉTÉ DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 3.125% 24-01-30	EUR	1 400 000	1 438 794,96	0,87
SUEZ 1.875% 24-05-27 EMTN	EUR	4 600 000	4 456 895,89	2,70
SUEZ SACA 5.0% 03-11-32 EMTN	EUR	700 000	781 121,83	0,47
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28-05-28	EUR	1 700 000	1 551 891,40	0,95
THALES SERVICES SAS 4.0% 18-10-25	EUR	200 000	204 364,06	0,12
THALES SERVICES SAS 4.25% 18-10-31	EUR	1 400 000	1 500 913,76	0,91
TOTAL CAPITAL INTL 1.994% 08-04-32	EUR	1 000 000	941 414,84	0,57
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>67 663 407,32</b>	<b>41,11</b>
<b>IRLANDE</b>				
FRESENIUS FINANCE IRELAND 0.875% 01-10-31	EUR	2 500 000	2 034 993,17	1,24
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.375% 06-03-29	EUR	1 500 000	1 574 947,09	0,95
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	500 000	499 738,33	0,31
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>4 109 678,59</b>	<b>2,50</b>
<b>ITALIE</b>				
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.625% 21-04-29	EUR	3 100 000	3 248 813,13	1,98
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 1.375% 26-07-27	EUR	300 000	285 017,55	0,17
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>3 533 830,68</b>	<b>2,15</b>
<b>JAPON</b>				
ASAHI BREWERIES 0.01% 19-04-24	EUR	200 000	197 673,15	0,12
ASAHI BREWERIES 0.336% 19-04-27	EUR	400 000	366 447,08	0,22
ASAHI BREWERIES 0.541% 23-10-28	EUR	2 400 000	2 130 478,23	1,30
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>2 694 598,46</b>	<b>1,64</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
HOLCIM FINANCE REGS 2.375% 09-04-25	EUR	400 000	402 014,24	0,24
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.125% 07-03-27	EUR	300 000	286 568,34	0,17
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 3.375% 15-10-34	EUR	600 000	611 035,23	0,37
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 0.125% 04-06-28	EUR	800 000	720 129,97	0,44
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 0.75% 31-03-25	EUR	2 000 000	1 951 213,44	1,19
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>3 970 961,22</b>	<b>2,41</b>

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PAYS-BAS</b>				
AIRBUS GROUP SE 1.625% 09-06-30	EUR	800 000	747 875,98	0,45
ASML HOLDING NV 0.625% 07-05-29	EUR	1 100 000	990 027,98	0,60
ASML HOLDING NV 3.5% 06-12-25	EUR	600 000	606 580,56	0,37
BNI FINANCE BV 3.875% 01-12-30	EUR	2 600 000	2 708 365,02	1,65
DE BAHN FIN 1.625% 16-08-33	EUR	2 800 000	2 512 260,37	1,53
DEUTSCHE TELEKOM INTL FIN.4.5% 28/10/30	EUR	300 000	332 879,31	0,20
DEUT TEL 1.5% 03-04-28 EMTN	EUR	2 500 000	2 404 863,73	1,46
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	2 600 000	2 475 619,20	1,51
EURONEXT NV 0.75% 17-05-31	EUR	2 400 000	2 017 328,66	1,22
HM FINANCE BV 4.875% 25-10-31	EUR	2 100 000	2 266 716,42	1,38
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 0.25% 26-06-25	EUR	1 200 000	1 153 751,57	0,70
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV 3.5% 04-04-28	EUR	1 100 000	1 152 730,90	0,70
NV LUCHTHAVEN SCHIPHOL 0.875% 08-09-32	EUR	3 000 000	2 503 296,39	1,52
SARTORIUS FINANCE BV 4.5% 14-09-32	EUR	2 800 000	2 961 497,11	1,80
STELLANTIS NV 4.25% 16-06-31	EUR	1 500 000	1 593 892,75	0,97
UNILEVER NV 1.125% 12-02-27	EUR	500 000	481 251,06	0,29
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	900 000	934 028,83	0,57
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>27 842 965,84</b>	<b>16,92</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BRAMBLES FINANCE 4.25% 22-03-31	EUR	1 400 000	1 525 022,10	0,93
BRITISH TEL 0.5% 12-09-25 EMTN	EUR	300 000	286 381,11	0,17
BRITISH TEL 4.25% 06-01-33	EUR	2 400 000	2 564 390,79	1,56
CASA LONDON 0.5% 24-06-24 EMTN	EUR	1 400 000	1 381 550,26	0,84
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>5 757 344,26</b>	<b>3,50</b>
<b>SUÈDE</b>				
TELE2 AB 2.125% 15-05-28 EMTN	EUR	3 300 000	3 208 517,42	1,95
TELEFON AB LM ERICSSON 5.375% 29-05-28	EUR	2 700 000	2 837 430,07	1,72
<b>TOTAL SUÈDE</b>			<b>6 045 947,49</b>	<b>3,67</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>155 023 610,33</b>	<b>94,19</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>155 023 610,33</b>	<b>94,19</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
COVÉA OBLIGATIONS CONVERTIBLES IC	EUR	126	3 169 179,72	1,93
COVÉA SÉCURITÉ G	EUR	27 100	6 111 212,60	3,71
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>9 280 392,32</b>	<b>5,64</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>9 280 392,32</b>	<b>5,64</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>9 280 392,32</b>	<b>5,64</b>

## 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

## 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS (EUR)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instrument financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO BUND 0324	EUR	-53	-200 210,00	-0,12
EURO SCHATZ 0324	EUR	41	20 295,00	0,01
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-179 915,00</b>	<b>-0,11</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-179 915,00</b>	<b>-0,11</b>
<b>TOTAL Instrument financier à terme</b>			<b>-179 915,00</b>	<b>-0,11</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-0,05	-0,05	
APPEL MARGE CACEIS	EUR	179 915	179 915,00	0,11
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>179 914,95</b>	<b>0,11</b>
<b>Créances</b>			<b>166 904,90</b>	<b>0,10</b>
<b>Dettes</b>			<b>-89 549,98</b>	<b>-0,06</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>205 891,50</b>	<b>0,13</b>
<b>Actif net</b>			<b>164 587 249,02</b>	<b>100,00</b>



**ANNEXES**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : COVÉA EURO SPREAD

Identifiant d'entité juridique: 969500GN2UJNX511OJ28

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<p><input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b>: N/A</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul> <p><input type="checkbox"/> il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : N/A</p>	<p><input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)</b> et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de N/A d'investissements durables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais <b>ne réalisera pas d'investissements durables</b></p>



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques ont été atteintes de la manière suivante :

1. La politique d'exclusion a été appliquée et le fonds n'a pas investi dans les titres exclus à cause de leur expositions charbon ou énergies non-conventionnelles.
2. L'engagement sur l'amélioration de la note du portefeuille par rapport à son univers a été tenu.
3. Le fonds a suivi les indicateurs suivants par rapport à la dette souveraine :
  1. des états ayant ratifié l'accord de Paris,
  2. l'intensité carbone par habitant,
  3. l'égalité homme/femme,
  4. le nombre de brevets déposés,

ainsi que la part des obligations vertes, sociales et durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateurs de durabilité	29/12/2023
Part des entreprises exposés au pétrole et gaz non conventionnel	0,0%
Part des entreprises exposés au charbon (hors énergéticiens)	0,0%
Note moyenne ESG du portefeuille	0,53

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Note moyenne ESG de l'univers	0,48
Nombre moyen de brevets déposés annuellement dans les Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi	
Intensité carbone par habitant moyenne des Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi (tonnes CO2 / habitant)	
Indice d'inégalité moyen entre les hommes et les femmes ("Gender Inequality Index" des Nations Unies) des Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi	
Part d'Etats (et assimilés) ayant ratifié (ou équivalent) l'Accord de Paris dans les investissements directs du produit	
Part des obligations "durables" dans les investissements directs en titres de créance du produit (stock)	22,59%

Sources : Covéa Finance, ISS, Urgewald, UNCTAD, UNDP, IEA, WIPO

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Conformément aux informations présentes dans l'annexe précontractuelle du produit, celui-ci n'a pas pris en compte les PAI au titre de l'exercice 2023.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Nom de l'émetteur	Secteur	% actifs	Pays
COVEA SECURITE G	NON DEFINI	3,72 %	FRANCE
EDF 3.75% 05/06/2027	Services aux Collectivités	2,86 %	FRANCE
SUEZFP 1.875% 24/05/2027	Services aux Collectivités	2,71 %	FRANCE
TRNIM 3.625% 21/04/2029	Services aux Collectivités	1,98 %	ITALIE
ENGIFP 4.25% 06/09/2034	Services aux Collectivités	1,96 %	FRANCE
TELBSS 2.125% 15/05/2028	Services de Communication	1,95 %	SUEDE
MLFP 1.75% 03/09/2030	Consommation Discrétionnaire	1,95 %	FRANCE
COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES I	NON DEFINI	1,93 %	FRANCE
VW 4.75% 25/09/2031	Consommation Discrétionnaire	1,91 %	ALLEMAGNE
T 3.95% 30/04/2031	Services de	1,81 %	ETATS UNIS

	Communication		D'AMÉRIQUE
SRTGR 4.5% 14/09/2032	Soins de santé	1,80 %	ALLEMAGNE
ERICB 5.375% 29/05/2028	Technologies de l'information	1,73 %	SUEDE
BFCM 0.01% 11/05/2026	Produits financiers	1,70 %	FRANCE
CCEP 3.875% 01/12/2030	Biens de consommation de Base	1,65 %	PAYS-BAS
BRITEL 4.25% 06/01/2033	Services de Communication	1,56 %	ROYAUME-UNI

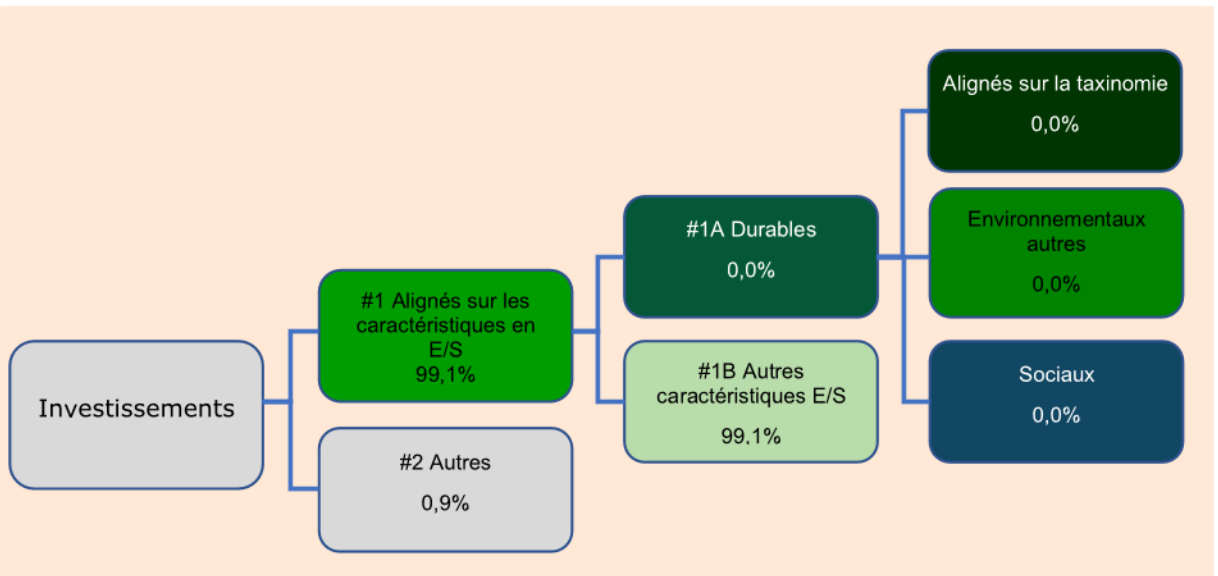
Hors dérivés



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

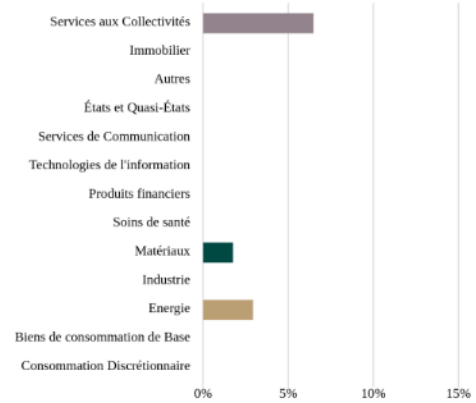
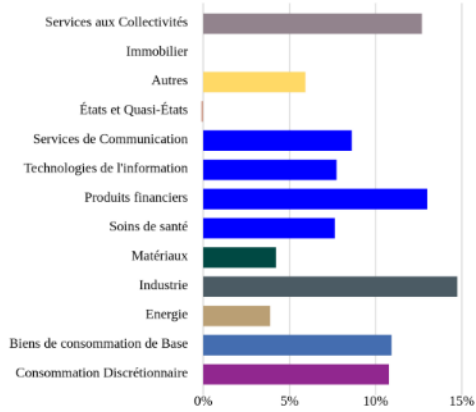
Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Exposition sectorielle – Répartition globale

Exposition sectorielle – Combustibles fossiles

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Hors dérivés

Sources : Covéa Finance, ISS

Sous secteurs GICS 2	Répartition Globale	Combustibles fossiles
Distribution et vente au détail de biens de consommation de base	1,40 %	0,00 %
Consommation discrétionnaire, distribution et vente au détail	0,00 %	0,00 %
Transports	7,27 %	0,00 %
Services financiers	2,43 %	0,00 %
Services de Télécommunication	7,16 %	0,00 %
Services Commerciaux et Professionnels	1,88 %	0,00 %
Services Consommateurs	1,50 %	0,00 %
Services aux Collectivités	12,68 %	6,47 %
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	1,92 %	0,00 %
Sciences Pharmaceutiques, Biotechnologiques et Biologiques	5,12 %	0,00 %
Produits Domestiques et de Soins Personnel	2,15 %	0,00 %
Produits Alimentaires, Boissons et Tabac	7,37 %	0,00 %
Médias et Divertissement	1,46 %	0,00 %
Matériel et Equipement de Technologies de l'Information	3,44 %	0,00 %
Matériaux	4,23 %	1,75 %
Logiciels et Services	2,37 %	0,00 %
Immobilier	0,00 %	0,00 %
Equipements et Services de santé	2,51 %	0,00 %
Energie	3,87 %	2,93 %
Biens d'équipement	5,59 %	0,00 %
Biens de Consommation Durables et Habillement	3,71 %	0,00 %
Banques	10,57 %	0,00 %
Automobiles et Composants Automobiles	5,57 %	0,00 %
Assurance	0,00 %	0,00 %
Autres	5,92 %	0,00 %
Etats ou Quasi-états	-0,11 %	0,00 %

Hors dérivés





Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

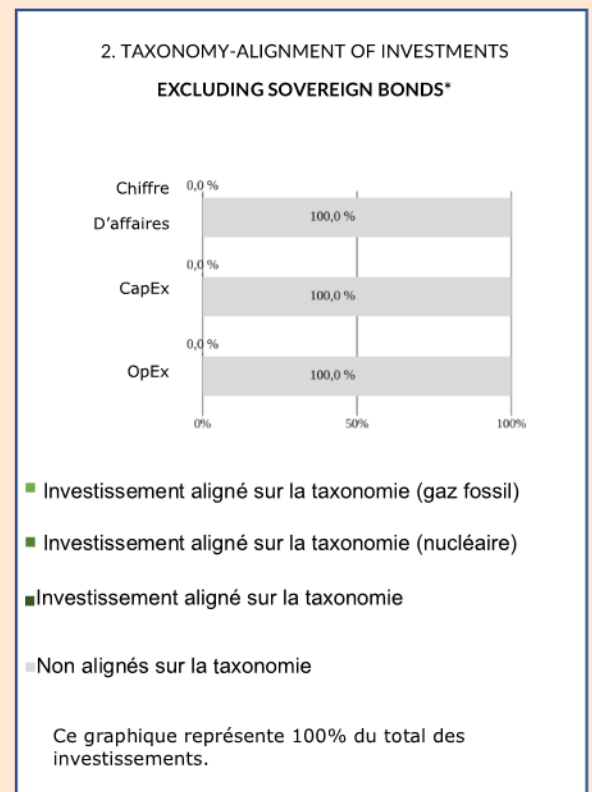
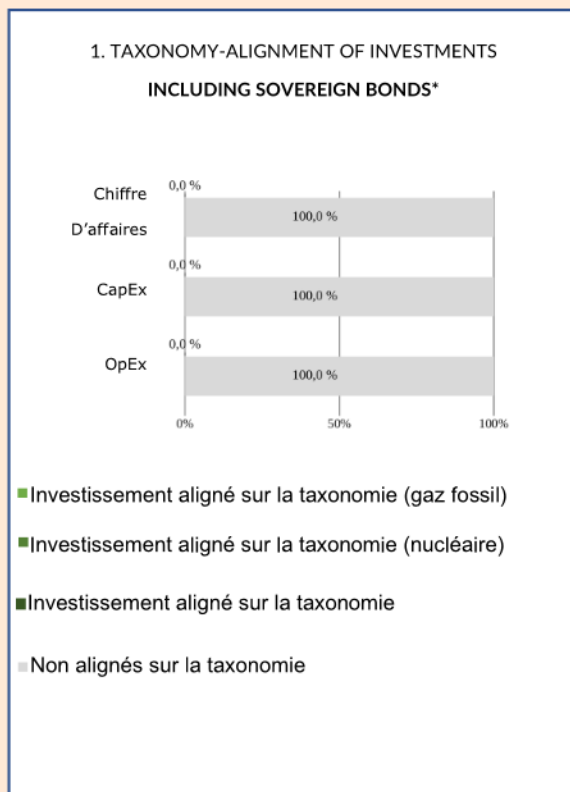
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Covéa Finance ne calcule pas la part d'alignement à la Taxonomie pour 2023.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » ont été les suivants :

- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- les dépôts (peuvent être utilisés afin de rémunérer la trésorerie) ;
- les OPC (hors part des éventuels investissements en catégorie #1B des OPC Covéa Finance) ;
- les instruments dérivés

Les instruments dérivés sont utilisés dans une logique d'exposition ou de couverture. Ces instruments font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables à ces instruments. Cela étant, ils peuvent faire l'objet d'une appréciation ESG.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures ci-dessous ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

1. La politique d'exclusion normative et sectorielle de la société de gestion et en particulier l'exclusion des émetteurs privés liés aux énergies non-conventionnelles (ex. pétrole, gaz de schiste) ou au charbon (sauf producteurs d'énergie) a été appliquée à l'ensemble des portefeuilles.

Covéa Finance dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue annuellement avec les équipes Recherche, Gestion et Conformité. Les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles.

Une méthodologie spécifique permettant la sortie des émetteurs en position nouvellement soumis à exclusion a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Covéa Finance sur ces sujets.

2. La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs est issue à la fois d'une notation fournie par un prestataire externe et aussi d'une notation interne réalisée par l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière. Cette dernière se base sur une approche « best in universe », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité.

Cette notation est communiquée à l'ensemble des équipes de gestion, leur permettant d'intégrer les caractéristiques ESG de chacun des émetteurs.

Tous nos fonds Catégorie 2 AMF suivent une approche « en amélioration de note » (c'est-à-dire que la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à celle de l'univers investissable). Par ailleurs, un critère de couverture est à respecter (supérieur à 90 % pour les titres catégorisés Investissement / grandes capitalisations / pays développés, et supérieur à 75 % pour les titres catégorisés Haut Rendement/ petites et moyennes capitalisations / pays émergents).

3. La sélection d'obligations peut porter sur des obligations vertes, sociales ou durables. Les équipes Gestion taux investissent dans ces obligations destinées à financer des projets définis. À chaque investissement d'une nouvelle obligation identifiée comme « durable », l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière doit réaliser une notation initiale qui sert à vérifier le caractère « durable » de cette obligation. Un contrôle annuel portant sur la qualité du reporting et de l'allocation des financements est ensuite réalisé jusqu'à maturité de l'obligation par les analystes.

4. L'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière réalise annuellement une étude des émetteurs souverains dans lesquels Covéa Finance est investi ou est susceptible d'investir suivant une méthodologie propriétaire. Cette analyse tient notamment compte de la ratification de l'Accord de Paris par ces Etats, de leur intensité carbone par habitant, de leur indice d'inégalité de genre et du nombre de brevets déposés dans l'année. Les résultats de cette étude sont partagés avec les équipes de Gestion qui peuvent accorder une préférence d'investissement pour les Etats les plus avancés sur un ou plusieurs de ces quatre indicateurs.